

ACCORD DE LIBRE ECHANGE MAROC/ETATS-UNIS PRODUITS DE LA PECHE -Conditions Tarifaires-

L'ALE Maroc-USA prévoit pour les produits de la pêche frais l'exonération douanière sans limite quantitative dès la première année de son application.

L'exonération douanière bénéficie aussi à tous les produits de la pêche transformés **à l'exception** de deux produits :

Position tarifaire	Produit	Liste	Année de Démantèlement
16 03 00 10	Clam juice (jus de palourdes)	C	2010
16 04 13 20	Sardines, non fumées, sardinella, brisling et sprats, avec peau et arêtes, à l'huile, en récipient hermétique	F	2014

